EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 21

VENTES PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER / SMAF À AUVERGNE-HABITAT

Par arrêté municipal du 18 novembre 2013, la Commune a délégué son droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier SMAF pour l'acquisition de l'immeuble cadastré BZ n° 187 sis 56 avenue Edouard Michelin, pour un montant de 200 000 €.

L'objectif de cette acquisition était de requalifier la pointe d'îlot Edouard Michelin Union Soviétique.

Auvergne-Habitat est intéressé pour répondre à cet objectif.

Par arrêté municipal du 16 décembre 2013, la Commune a délégué son droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier / SMAF pour l'acquisition de l'immeuble cadastré HO n° 109 sis 36 rue de Vallières, pour un montant de 650 000 € + 47 840 € de frais d'agence.

L'objectif de cette acquisition est de compléter l'offre locative sociale sur le quartier des Salins.

Auvergne-Habitat est intéressé pour répondre à cet objectif.

Aussi, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser l'Etablissement Public Foncier SMAF à revendre ces immeubles à Auvergne-Habitat aux montants d'acquisition augmentés des frais d'acte et des frais financiers.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 juillet 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Grégory BERNARD